

**MISE EN PAIEMENT DE L'IAM :
LE SGAMI NOUS RÉPOND !**

33

Le bureau UN1TÉ 33 a saisi le Sgami sur l'IAM :

"Le bureau des rémunérations est pleinement mobilisé sur la mise en paiement de l'IAM pour les effectifs de la zone ayant participé aux JO. Les premières mises en paiement interviendront sur les payes de septembre et octobre 2024, en fonction des éléments qui nous sont transmis au fil de l'eau par les services.

Le calendrier applicable figure au point 5 de l'instruction du 10/06/2024 du 10 juin 2024 relative à la mise en œuvre de l'IAM dans le cadre des JOP 2024."

**VOS CONDITIONS DE TRAVAIL, NOTRE
PRIORITÉ !**